M.

NOCES D'OR

— DE —

M. l'abbé W. Fréchette

ANCIEN CURÉ DE BATISCAN,

28 OCTOBRE 1886

MONTREAL
1887

BX 4705
F74
N63

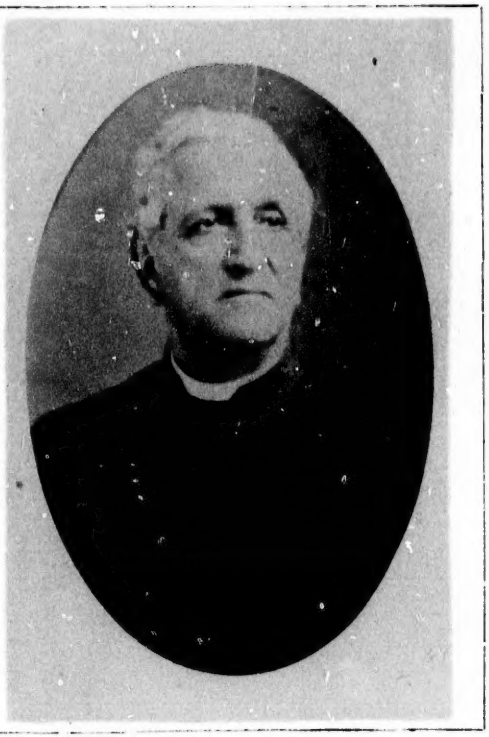

M
Bat
reti
Jos
l'Ec
vers
C
est
mer
sem
qu'a
seig
été
d'or
dep
l'on
notr
don
tacl
véné
de la

(1)
le pre

Forsan et hoc olim meminisse juvabit.

Monsieur l'abbé Wenceslas Fréchette, ancien curé de Batiscan, et le doyen d'âge du diocèse de Trois-Rivières, retiré depuis onze ans, pour cause de santé, à l'Hospice St-Joseph de Montréal, a célébré, le 23 octobre dernier, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, son cinquantième anniversaire de prêtrise.

Ces cinquantièmes anniversaires d'ordination, que l'on est convenu d'appeler *noces d'or*, ne sont pas des événements absolument rares de nos jours. Au contraire : il semble qu'ils sont beaucoup plus fréquents aujourd'hui qu'autrefois. Nous avons appris, de la bouche même de Monseigneur de Montréal, le fait assez curieux que l'on avait été environ vingt-cinq ans, sans pouvoir célébrer de noces d'or de sacerdoce, dans le diocèse de Montréal (1). Et depuis ce temps, il ne se passe guère d'années sans que l'on ait à fêter quelqu'un de ces joyeux événements dans notre famille religieuse. Cette année même, il nous a été donné, à deux reprises différentes, d'assister à un spectacle encore plus grand et plus rare : nous avons vu deux vénérables vieillards de cette ville, le R. Père Pierre Point, de la Compagnie de Jésus, âgé de plus de 84 ans, et Mon-

(1) Le dernier qui avait célébré sa cinquantième était Monsieur Roupe ; le premier qui la célébra, au bout de 25 ans, était Monsieur Saint-Germain.

sieur l'abbé Joseph-Alexandre Bayle, ancien supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, âgé de 86 ans, célébrer leurs *noces de diamant*, ou leur soixantième anniversaire de prêtrise ; et rien n'indique que ces nobles vétérans du sacerdoce ne soient pas disposés, Dieu aidant, à prolonger encore plusieurs années leur carrière, pour l'édification de tous.

A quoi attribuer ce fait qu'un plus grand nombre de prêtres qu'autrefois, arrivent à leur cinquantième année de sacerdoce ? Il faut tenir compte, sans doute, de ce que le clergé de Montréal s'est considérablement accru depuis plusieurs années. Avouons, cependant, que le fait que nous venons de constater parle éloquemment en faveur des dispositions de santé et de longévité des prêtres de nos jours.

Il ne faut pas manquer d'enregistrer tous nos cinquantièmes anniversaires. Qui sait si nos successeurs dans le sacerdoce, épris d'une louable émulation, ne chercheront pas à nous surpasser, nous aussi, en longévité dans la carrière sacerdotale ? D'ailleurs, quoi de plus beau et de plus encourageant que ces fêtes de famille religieuse, où l'on célèbre le cinquantième anniversaire d'un aîné dans le sacerdoce ? Le vieillard y retrouve quelque chose du bonheur et de l'entrain de ses jeunes années : *renovabitur ut aquilae juventus ;* et ses jeunes frères y apprennent à regarder l'avenir avec plus de confiance et de sérénité.

Monsieur Fréchette naquit à Saint-Thomas de Montmagny, le 6 juin 1811, du mariage de sieur François Fréchette et de dame Marie-Thècle Morin. Il a donc 75 ans et quelques mois. Il fit ses études au Séminaire de Québec, et il est le seul survivent des dix jeunes étudiants qui prirent la soutane dans l'automne de 1832. L'un de ses compagnons de classe, Monsieur François Pilote, curé de Saint-Augustin de Portneuf, est décédé l'année dernière, après avoir célébré, lui aussi, ses noces d'or.

Ordonné prêtre à Québec le 23 octobre 1836, M. Fréchette fut d'abord vicaire de M. Gatien, au Cap-Santé, où

il resta jusqu'en 1839. Il fut alors obligé, par maladie, de quitter pour quelque temps le saint ministère. Il al'.. dans les provinces maritimes, et particulièrement à Halifax, où il enseigna quelque temps au collège Ste-Marie, et où il laissa le meilleur souvenir.

On y parle encore, paraît-il, de ses vertus, de sa dignité, de ses bonnes manières ; et nul doute que la fête de ses noces d'or n'ait de l'écho dans ces parages lointains. Nous en avons la preuve, du reste, dans le télégramme suivant qu'il recevait, le jour même de sa fête, de son vieil ami, le grand vicaire Daly, curé de Windsor, Nouvelle-Ecosse : " Aunt and I send our united congratulations and best wishes ".

Nous en avons une preuve non moins équivoque dans la lettre toute d'affection que lui écrivait la veille de sa fête, Madame Daly, religieuse du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet. Cette dame qui a été élevée dans les provinces maritimes disait, en rappelant les souvenirs de son enfance : " One of my earliest remembrance is to have " heard your name mentioned by all who were dear to " me, with the greatest love and veneration and to have " been taught to think of you as of one of their most " cherished and valued friends ".

Revenu à Québec, il fut nommé en 1843, curé de Batiscan, et demeura dans cette paroisse jusqu'en 1875. Le magnifique presbytère qu'il y a fait construire, à ses frais, la superbe église, si élégante, si régulière dans son architecture, si bien finie et ornée à l'intérieur, qu'il a élevée à la gloire de Dieu, et où il aimait tant à faire resplendir l'éclat de nos cérémonies religieuses, mais surtout le temple spirituel qu'il ne cessa de former dans l'âme de ses paroissiens par sa prédication, ses soins paternels et ses exemples, sont autant de témoignages de son zèle, de ses travaux incessants et de ses capacités administratives.

Lorsqu'en 1875, le mauvais état de sa santé l'obligea à

quitter le saint ministère, et même le diocèse où il avait travaillé si longtemps, pour se retirer à Montréal, Monseigneur de Trois-Rivières, qui avait toujours apprécié ses vertus, ses mérites, son esprit vraiment sacerdotal et la dignité de sa conduite, ne le vit partir qu'à regret, et lui écrivit une lettre pleine de bonté, dans laquelle, tout en lui permettant d'aller vivre et mourir à Montréal, il exprimait son désir qu'il continuât à rester attaché au diocèse de Trois-Rivières. Il y a près de dix ans que ce digne prêtre demeure à l'Hospice St-Joseph de Montréal, où il exerce les modestes fonctions de chapelain.

C'est sans doute pour lui témoigner de sa sincère estime et de son appréciation du bon exemple qu'il n'a cessé de donner dans sa ville épiscopale, que Monseigneur l'Archevêque de Montréal a bien voulu assister et présider lui-même aux noces d'or de Monsieur Fréchette. L'on comprend tout ce que renferme de bienveillance cet acte de notre digne archevêque, lorsqu'on se rappelle ce que doit coûter de travaux et de fatigues l'administration du plus vaste diocèse du Canada.

De son côté, Monsieur le Principal Verreau, s'était mis tout entier pour la circonstance, à la disposition d'un vénérable confrère, dont il connaissait depuis longtemps les mérites et les aimables qualités. Il avait mis à sa disposition la chapelle et les salles de l'Ecole, et s'était chargé, personnellement, des frais matériels de la fête. Issu du Comté de l'Islet, comme M. Fréchette—St-Thomas faisait alors partie de ce comté—il honorait en lui, non seulement un confrère, mais presque un co-paroissien. Il était heureux, d'ailleurs, de donner à ses élèves, si capables de le comprendre, un grand spectacle de foi et de dignité sacerdotale.

A neuf heures précises, Sa Grandeur arrivait à l'Ecole Normale, accompagnée de Monsienr l'abbé Brien et de son secrétaire, Monsieur l'abbé Martin.

Plusieurs membres du clergé s'étaient rendus d'avance et attendaient le Prélat.

Les salles de l'Ecole Normale, les passages, la chapelle surtout, avaient été décorés par des mains habiles. Des drapeaux aux couleurs variées, des écussons de toutes sortes, parmi lesquels on distinguait ceux de notre Saint Père le Pape Léon XIII et de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, ornaient les murailles. Le chiffre 50, tracé en or au-dessus de l'autel et dans les salles, rappelait l'objet principal de la cérémonie. Tout était gai et joyeux ; tout respirait un air de fête.

Monseigneur l'Archevêque, portant le rochet et la mosette, précédé de la croix archiépiscopale, et accompagné de plusieurs prêtres, entra dans la chapelle à 9½ heures, pendant que le docteur Salluste Duval faisait sortir de l'orgue des flots d'harmonie. M. Fréchette, qui s'était préparé depuis 7 heures du matin, dans la prière et l'adoration devant le Saint-Sacrement, attendait au chœur, revêtu des ornements sacerdotaux, et commença aussitôt la basse messe. Le chœur des élèves exécuta plusieurs morceaux de musique. On chanta, entr'autres choses, le psaume *Conserva me*, si bien approprié à la circonstance, le chœur répétant, entre chaque verset, ces paroles que le célébrant devait prononcer plus tard, agenouillé devant l'évêque : *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei ; tu es qui restitues hereditatem meam mihi.* M. Lebel, dont la voix sympatique est bien connue, rendit admirablement les sentiments du prophète-roi.

Après la messe, M. Fréchette ayant quitté la chasuble à la sacristie pour revêtir la chape, Monseigneur l'Archevêque monta à l'autel, et prononça une de ces allocutions chaleureuses et sympathiques dont il a le secret et qui vont à l'âme. Il avait pris pour texte ces paroles du prophète, qui rappelaient immédiatement à tous le sentiment principal dont nous devions être pénétrés, mais qui rem-

plissaient surtout le cœur du digne héros de la fête : *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi.*

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici cette improvisation, qui unissait l'élégance de la forme et la délicatesse des sentiments à une rare élévation de pensées. Tous ceux qui ont entendu Mgr Fabre dans cette circonstance s'accordent à dire qu'il n'a jamais mieux parlé.

Aussitôt après le sermon, M. l'abbé Fréchette alla s'agenouiller aux pieds de l'Archevêque, et renouvela, avec une vive émotion, qu'il communiqua à tous les assistants, les promesses cléricales qu'il avait prononcées pour la première fois il y a cinquante ans, aux pieds de Monseigneur Signay, et qui lui servirent de guide constant et fidèle dans toute sa carrière : *Dominus pars hereditatis meae.....* Que ces paroles sont sublimes et touchantes ! Comme elles supposent de force et de courage ! mais aussi, qu'elles sont remplies d'espérance ! Le prêtre renonce à tout, ici-bas, pour ne s'appuyer que sur les promesses du ciel..... C'est toujours la pensée si bien rendue par l'auteur de l'*Imitation*, et que Saint Dominique se redisait tous les soirs à lui-même sur le balcon de Sainte-Sabine, à Rome.

Quam sordet tellus, quum cœlum aspicio !

Puis, M. Fréchette entonna et tout le monde chanta avec enthousiasme le *Te Deum*.

Une circonstance qui avait dû être agréablement sensible au cœur du vénérable prêtre, c'était la présence, à ses noces d'or, d'une députation venue tout exprès de son ancienne paroisse de Batiscan. Cette députation était composée du maire de la paroisse, Monsieur Aimé Labissonnière, et du marguiller en charge, Monsieur Napoléon Fugère, auxquels s'était adjoint Monsieur l'abbé Gouin, prêtre du Séminaire de Québec, le protégé, le fils spirituel, pour ainsi dire, de M. Fréchette. Comme ces braves gens de nos campagnes pensent à tout ! Comme ils sont naturellement reconnaissants ! Ils ne peuvent oublier le dévoue-

ment d'un curé qui leur a servi de père et qui leur a fait tant de bien. La députation était chargée de présenter au digne vieillard une adresse ainsi qu'un riche cadeau de la part de ses anciens paroissiens.

Cette présentation se fit dans la grande salle, quelque temps après la messe. Mais auparavant, les élèves-maîtres de l'Ecole Normale eux-mêmes voulurent exprimer à M. Fréchette leurs sentiments de respect et de vénération à l'occasion de ses noces d'or, et l'un d'eux, M. E. Benoît lui présenta l'adresse suivante, que nous sommes heureux de reproduire ici. La modestie et le ton convenable de la lecture ajoutaient à ces paroles je ne sais quel charme et quel parfum : et nous ne pouvons nous empêcher de noter, en passant, avec quelle perfection lisent, en général, les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Vénérable Monsieur,

"Vous avez bien voulu choisir l'Ecole Normale Jacques-Cartier pour célébrer le cinquantième anniversaire du jour où vous avez reçu l'onction du sacerdoce. C'est un honneur dont cette institution gardera certainement le souvenir. Elle aimera à se rappeler que vous êtes venu renouveler les vœux de votre jeunesse et de toute votre vie, dans notre modeste chapelle, environné des membres les plus distingués du clergé, et sous la présidence du doux pasteur de l'archidiocèse.

"Pour nous, vénérable Monsieur, nous trouvons un grand enseignement dans cette touchante cérémonie. Nous arriverons bientôt à l'âge que vous aviez quand, renonçant à tout ce que le monde offre de séduisant aux aspirations légitimes du jeune homme, vous disiez à Dieu : "Vous "êtes le seul héritage auquel j'aspire : je veux boire au ca-"lice salutaire que je reçois de vos divines mains, et non "pas m'enivrer à la coupe trompeuse des joies mondaines."

" Pendant cinquante ans, sans défaillir, vous avez tenu ce calice élevé vers le ciel ; et quand tout ce qui semblait illuminer votre vie de jeune homme, et même d'homme mûr, achève de disparaître dans un lointain confus, vous entrevoyez votre héritage dans la gloire de l'éternité, et vos lèvres répètent avec plus de fermeté que jamais : *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei ; tu es que restitues hereditatam meam mihi.*

" Nous ne sommes pas appelés à un choix aussi sublime que vous ; mais puissions-nous, dans notre humble carrière, diriger continuellement nos regards vers le but, élevé encore, où Dieu appelle les simples chrétiens. Demandez, vénérable Monsieur, demandez à Dieu en ce beau jour où il ne refuse rien à son fidèle serviteur, que nous puissions marcher, sans broncher, pendant cinquante ans, dans les voies de l'honneur, de la vertu et de la piété. "

M. Fréchette avait écrit sa réponse. A son âge, nous dit-il, d'une manière aimable, il était obligé de mettre sa mémoire dans sa poche.

Mes chers enfants,

" C'est du plus profond de mon cœur que je vous remercie de ce que vous avez fait, votre digne Principal et vous, pour donner de la solennité à l'anniversaire du jour le plus solennel de ma vie. C'est à pareille date, en 1836, que je reçus l'onction sacerdotale. Voilà cinquante ans que je suis prêtre, et je sais que je suis prêtre pour l'éternité. En remerciant le bon Dieu d'une grâce aussi extraordinaire, j'ai prié pour vous, pour votre Principal et pour tous les Professeurs qui vous dirigent avec tant de soins dans les sentiers de la science et de la vertu.

" Je vous souhaite à tous de célébrer vos cinquantièmes : à MM. Verreau, Harel, Santoire et Desrochers leur cinquantième de prêtrise, à MM. les Professeurs leur cin-

quantième année d'enseignement, et aux autres, je le dis sincèrement et sans arrière pensée, je souhaite le cinquantième anniversaire d'une union chrétienne et heureuse. Comme vous avez contribué à embellir ma fête avec une grande complaisance, je ne doute pas que Dieu ne rende les vôtres très belles. Je voudrais pouvoir y assister. Soyez persuadés que je ferai tout ce qui me sera possible pour cela. Mais je pense qu'il sera plus prudent de prendre les devants, et, au lieu de célébrer les fêtes du passé, de célébrer celles de l'avenir par un beau congé que M. le Principal voudra bien vous accorder, et auquel il me sera possible de prendre part.

" Encore une fois, Messieurs, je vous remercie. Que Dieu multiplie vos années, et avec elles, vos bonnes œuvres. "

Vint ensuite le tour de la députation de Batiscan. Ce fut monsieur le maire Labissonnière qui lut l'adresse suivante :

AU REVEREND MESSIRE WENCESLAS FRECHETTE,

ANCIEN CURÉ DE BATISCAN.

Révérend Monsieur,

" Le conseil municipal de la paroisse de Batiscan est heureux de vous féliciter, à l'occasion de votre cinquantième anniversaire de prêtrise.

" Pendant trente-trois ans vous avez été pour votre paroisse un pasteur zélé, un père dévoué, un conseiller rempli de sagesse et de prudence. Vous avez laissé à vos successeurs un magnifique presbytère qui est l'œuvre de votre générosité. Vous avez largement contribué à l'achat d'un orgue qui est le complément d'une belle église commencée et terminée sous votre habile direction.

" Révérend Monsieur, la paroisse de Batiscan, et en par-

ticulier le conseil municipal, a conservé de vous le plus agréable souvenir. Votre nom est prononcé avec respect et reconnaissance par toutes les bouches. Et comment pourrait-il en être autrement ? Les anciens rappellent que vous avez prié sur la tombe de leurs pères et que vous avez baptisé leurs enfants. Les hommes qui forment la génération plus jeune ont fait, sous votre paternelle direction, leur première communion ; c'est aussi vous qui avez béni leur mariage au pied des autels, voilà des faits qui commandent l'émotion et qui nourrissent des souvenirs à jamais vivaces.

" Permettez-nous en cette solennelle circonstance de déposer à vos pieds l'hommage de notre filiale reconnaissance et de notre durable affection.

" Du fond de cette retraite où vous passez les ours de votre vieillesse, vous pensez sans cesse, nous n'en doutons pas, à vos enfants de Batiscan. Nous, de notre côté, nous bénissons la Providence qui vous a accordé de longues années de sacerdoce. Nous formons les vœux les plus ardents pour votre bonheur, et nous vous prions de croire à l'attachement d'une population où votre nom et l'exemple de vos vertus ont conservé et conserveront une persévérante popularité. "

J. H. Thibodeau, Ptre, Curé,
Aimé Labissonnière, Maire,
Onésime Lehouiller,
François Maureault,
Gaspard L'Heureux,
Joseph H. Marchildon,
Casimir Marchand,
Théophile Lahaye,
Nap. Fugère, Marguillier.

Puis, M. Fugère, avec quelques mots bien appropriés, présenta à son ancien curé le cadeau que lui envoyaient

ses paroissiens, une jolie canne en jonc, avec poignée d'or d'un très beau travail. M. Fréchette, sentant sa voix couverte par l'émotion et par les larmes, pria Monsieur le Principal de répondre à sa place ; le R. P. Vignon voulut bien aussi ajouter quelque mots très heureux. Puis le vénérable prêtre prenant la parole : " Messieurs, c'est du " plus profond de mon cœur, et avec un sentiment très " vif de reconnaissance que je vous dis à tous merci, merci, " merci. Pour les MM. de l'Ecole Normale, je dois cepen- " dant ajouter quelque chose : vous vous êtes fati - " gués pour préparer cette fête : nous sommes dans la " belle saison : nous aurons encore des journées aussi " belles que celle-ci. J'ai demandé à M. le Principal de " vous accorder un grand congé : je souhaite qu'il vous soit " aussi agréable que possible. "

La première partie de la fête étant terminée, nous n'entreprendrons pas de raconter en détail la seconde partie, le dîner. Il nous répugne, bien que nous ne voulions critiquer personne, de suivre la coutume souvent pratiquée, de publier le menu d'un repas. Disons seulement que celui-ci fut vraiment digne de la fête, que tout le monde s'acquitta de sa tâche avec joie et entrain, et que la plus aimable gaieté ne cessa de régner tout le temps parmi les convives. C'étaient les élèves de l'Ecole Normale eux-mêmes qui avaient bien voulu se charger du service de la table. La plupart, sans doute, devaient être novices dans le métier : et cependant qui n'a remarqué la facilité, l'attention, la bonne volonté, le succès, en un mot, avec lequel ils surent s'acquitter de leur tâche ? La bonne éducation est un peu comme la piété : elle est utile à tout ; elle brille même souvent davantage dans les emplois et les circonstances les plus modestes.

Pour couronner dignement cette belle fête des noces d'or de M. Fréchette, il restait encore quelque chose à faire. Les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier n'a-

vaient pas encore eu l'avantage de présenter à Monseigneur de Montréal, leurs félicitations respectueuses sur son élévation à la dignité archiépiscopale. Pouvaient-ils rencontrer une occasion plus favorable ? Aussi, furent-ils au comble de la joie, lorsqu'ils apprirent que Sa Grandeur daignerait recevoir leur adresse aussitôt après dîner.

Monseigneur, accompagné de la plupart des membres du clergé, se rendit dans la grande salle, où la communauté s'était réunie, et monta sur le trône qu'on lui avait préparé, M. Guérin, élève finissant, s'avança alors, et lut l'adresse suivante, due à la plume exercée et élégante de M. l'abbé Olivier Harel, de l'Ecole Normale.

† A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

MONSEIGNEUR,

" Votre Grandeur brille d'un nouvel éclat depuis la dernière visite qu'elle a daigné faire à l'Ecole Normale. Elle se trouve encore plus rapprochée des suprêmes honneurs.

" Les hauts sommets s'illuminent longtemps avant la plaine, et leur éclat fait, autour d'eux, tout sortir des ténèbres, depuis la colline qui dresse modestement la tête auprès d'eux, jusqu'au brin d'herbe caché au plus profond de la vallée. Ils font ainsi naître partout l'espérance d'une lumière abondante dont ils dispensent eux-mêmes les premiers reflets.

" Les tempêtes viennent-elles les assaillir, le coup, si prompt, si violent qu'il soit, ne saurait les ébranler. Le faîte invincible épuisant l'effort des ouragans a préservé de leur fureur les champs qui s'étendent à ses pieds.

" Si leur front se couronne de neiges abondantes, ils de-

viendront la ressource providentielle des plages inférieures. Sous l'action d'un soleil ardent et de chaudes haleines, la crête éblouissante se change en sources inépuisables qui porteront partout la fraîcheur, la fécondité et la vie la plus luxuriante.

" Aussi le murmure de mille ruisseaux limpides, l'épanouissement d'une exubérante végétation, l'éclat tendre ou étincelant de fleurs aux teintes variées jusqu'à l'infini, la saveur exquise des fruits sans nombre sont-ils comme un mystérieux, mais éclatant concert de reconnaissance qui s'élève de ce mont bienfaisant vers le père puissant et bon, dont les incessantes faveurs sont le principe et le charme de leur existence.

" Telle est, Monseigneur, la condition de Votre Grandeur à l'égard de l'Ecole Normale ; telle est celle de ses maîtres et de ses élèves envers elle.

" Votre dignité vous fait recevoir en abondance les lumières d'en haut, et nous aimons a marcher à leur salutaire rayonnement. Vous vous faites gloire de reflêter fidèlement les splendeurs sans ombre de Rome, et nous sommes fiers de suivre vos doctrines toujours sûres.

" Les orages s'élèveront en vain autour de votre trône, appuyé que vous êtes sur la pierre inébranlable, et l'église du Canada vous voit avec un orgueil bien légitime grandir jusqu'aux honneurs de l'Archiépiscopat.

" Dirons-nous, Monseigneur, que vous avez été pour l'Ecole Normale le constant protecteur qui, après l'avoir soutenue dans les jours d'épreuve, lui redouble sans cesse les effets de sa délicate sollicitude ?

" Plus l'homme s'identifie avec le divin Maître, plus la croix lui est nécessaire. Nous sommes heureux de reconnaître que, si vous n'échappez pas à cette loi, vous recueillez les avantages d'une autre loi aussi précieuse : le

mérite et l'influence sont toujours proportionnés à la générosité qu'animent la foi et la douceur :

In fide et lenitate.

" Agréez donc, Monseigneur, nos félicitations. Nous nous réjouissons avec l'Eglise de Montréal, avec tous les cœurs qui vous sont attachés, de vos honneurs qui sont aussi les nôtres, et nous disons de toute notre âme, en vous priant de nous bénir :

Ad multos annos ! "

La réponse de Monseigneur fut d'une bienveillance toute particulière pour M. le Principal et pour les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Sa Grandeur insista surtout sur l'esprit de piété qui règne et qui a toujours régné dans cette belle institution. Elle apporta à ses paroles, l'appui de son témoignage personnel, rappelant avec bonté qu'Elle avait eu occasion autrefois, en maintes circonstances, de connaître à fond les élèves de l'Ecole Normale, et de les voir à l'œuvre, sous la direction sage, pieuse et éclairée de leur digne Principal, qui, depuis plus de trente ans, se dévoue à l'éducation de la jeunesse. Elle ne doute pas qu'ils ne continuent toujours à marcher dans les voies de la vertu et de la piété. Elle en a la preuve, et les sentiments qu'ils expriment dans leur adresse sont des plus consolants. Puissent-ils persévérer dans la pratique de la vertu ! Que de bien est appelé à faire dans une paroisse un instituteur pieux et éclairé ! Il est là, pour ainsi dire, comme le collaborateur du prêtre ; l'école est le vestibule de l'église ; l'enseignement du maître est un acheminement sûr et efficace vers celui du pasteur.

Monseigneur prit alors congé de Monsieur le Principal et des membres du clergé qui avaient assisté à la fête, non sans laisser aux élèves un témoignage sensible de sa bien-

veillance. Il leur accorda un congé, à condition, ajouta Sa Grandeur, que vous ne le preniez que l'année prochaine. Il se retira chargé des bénédictions de tous, mais surtout du vénérable prêtre auquel il avait fait un si vif plaisir en venant présider à la célébration de ses noces d'or.

Nous donnerons ici, comme souvenir, les noms de toutes les personnes qui prirent part à ce banquet de famille.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

M. l'abbé Méthot, Recteur de l'Université Laval.

M. l'abbé Collin, Supérieur du Séminaire de St-Sulpice.

L'Honorable Juge Berthelot.

R. P. Vignon, S.J.

R. P. Resther. S.J.

R. P. Rottot, S.J.

R. P. Lauzon, O.M.I.

M. Aimé Labissonnière, Maire de Batiscan.

M. N. Feugère, Marguillier de Batiscan.

M. l'abbé Marcoux, Vice Recteur de l'Université-Laval.

M. l'abbé Desmazures, de l'église Saint-Jacques.

M. l'abbé Gosselin, ancien curé de Sainte-Jeanne.

M. l'abbé Nantel, ancien supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse.

M. l'abbé A. Thérien, Chapelain des Frères de la Charité.

M. l'abbé Brien, Chapelain des Sœurs de la Miséricorde.

M. l'abbé Th. Kavanagh, Chapelain de Villa-Maria.

M. l'abbé F. Reid, Chapelain de l'Asile des Sourdes-Muettes.

M. l'abbé Emard de l'Archevêché.

M. l'abbé Bruchési de l'église Saint-Joseph.

M. l'abbé Archambault de l'église Saint-Jacques.

M. l'abbé Gouin, du Séminaire de Québec.

M. l'abbé L. O. Harel, de l'Ecole Normale.

M. l'abbé Santoire, " "

M. J. O. Cassegrain, Professeur à l'Ecole Normale.

M. G. Gervais, " " "

M. Wm Fahey, Professeur à l'Ecole Normale.
M. A. de Bonpart, " " "
M. S. Aubin, " " "
M. le Dr Duval, " " "
M. le Dr Brennan, Ancien Professeur.
M. le Dr Chabot, Professeur.
M. H. Desrochers, Séminariste.

Son Eminence le Cardinal Taschereau avait bien voulu faire féliciter le vénérable prêtre de l'heureux anniversaire qu'il célébrait, l'assurant qu'il s'unirait à lui pour remercier Dieu des nombreuses faveurs accordées pendant un demi siècle de ministère sacerdotal.

Monsieur le Principal de l'Ecole Normale s'était fait un devoir d'inviter l'ancien ordinaire de Monsieur Fréchette, le digne évêque de Trois-Rivières, ainsi que Monsieur le Grand-Vicaire Caron. Mais ni l'un ni l'autre n'avaient pu accepter l'invitation et s'en étaient excusés par les lettres suivantes.

Evêché des Trois-Rivières, le 16 Oct. 1886.

M. L'ABBÉ VERREAU,
ETC., ETC., ETC.

Monsieur l'abbé,

Je reçois avec plaisir votre bienveillante invitation et je serais heureux de pouvoir m'y rendre. Je serais également heureux de donner au Vénérable Doyen de mon clergé ce témoignage de reconnaissance pour les longs et précieux services qu'il a rendus à mon diocèse dans l'exercice de son saint ministère. Mais je regrette que les circonstances où je me trouve ne me le permettent pas. Je me joindrai donc ce jour-là au Vénérable Cinquantenaire et à ses nombreux

amis, au saint sacrifice de la messe, pour rendre grâce à Dieu, avec lui, de la faveur signalée d'une aussi longue, aussi fructueuse et aussi heureuse carrière, et demander en même temps qu'elle se prolonge jusqu'à l'époque des noces de diamant et au-delà, et je prie le Seigneur de vous avoir toujours dans sa sainte garde.

Votre tout dévoué serviteur,

† L. F., Ev. des Trois-Rivières.

Les Trois-Rivières, 19 Oct. 1886.

M. l'abbé Verreau,
etc., etc., etc.

Mon cher Monsieur

J'ai reçu votre aimable invitation. Je me ferais un devoir de m'y rendre n'était-ce la difficulté de m'absenter cette semaine,et surtout à la fin de la semaine,à cause des exercices spéciaux auxquels je ne puis convenablement me soustraire sans affliger ma communauté. J'aurais un sensible plaisir de féliciter en aussi remarquable compagnie que celle que vous m'annoncez, mon vieil et brave ami Fréchette, mais je ne pourrai que m'unir à vous, pour la circonstance d'esprit et de cœur, surtout en montant au saint autel. Acceptez, mon cher monsieur, avec mes remerciements, mes salutations respectueuses.

Chs. Ol. Caron, Ptre, V.G.

D'autres lettres furent envoyées à M. Fréchette : nous en publions quelques-unes.

Québec, 21 Oct. 1886.

Cher Monsieur,

Mon bon ami M. Verreau m'avait fait l'honneur de m'inviter au déjeuner qu'il doit donner samedi pour vos noces d'or et je me faisais une fête d'y assister. Malheureusement, des affaires personnelles que j'ai eues à l'improviste me retiendront. Je m'empresse de vous offrir mes excuses, en même temps que mes félicitations et mes meilleurs souhaits.

Les excellents rapports que j'ai eus avec vous depuis si longtemps, et la mémoire de M. votre frère qui fut, après M. Huot, mon professeur au Séminaire de Québec, me font doublement apprécier l'heureuse circonstance qui réunira quelques amis autour de vous. Je regrette de ne pouvoir être du nombre par le fait ; mais je prends part de cœur et d'esprit à votre fête, et vous dis bien sincèrement : *ad multos annos !*

Veuillez agréer l'expression de sympathie et de respect avec lesquels je suis votre tout dévoué et ancien ami,

P. J. O. Chauveau.

S. C. J. M.

Sacred-Heart, Sault-au-Récollet, Oct. 22, 1886.

Reverend and dear Father,

By the merest accident, I have just heard that to-morrow you will celebrate your Golden Jubilee. One of my earliest remembrance is to have heard your name mentioned by all who were dear to me, with the greatest love and veneration, and to have been taught to think of you as of one of their most cherished and valued friends. Nearly all of them have been called to our Lord, but in

the name of those who are gone as well as in my own, I have, Reverend and dear Father, to offer you the warmest congratulations of my heart. Many more valuable tribute of affection and respect will be offered to you to-morrow, but believe none will be more sincere than are those of one little friend, hidden away in the Sacred-Heart, at Sault-au-Récollet. I would indeed be happy had I something suitable to such a feast to send you; but you know I am only a poor religious, and as such have naught but my prayers, and all of these shall be offered for you and your intentions. To them, I dare add a little photograph of the Divine Heart, begging of It over to guard and bless you. Again renewing my congratulations and begging a prayer and a blessing, believe me, Reverend and dear Father.

Your grateful child,

MARY M. DALY,

Rel. S. H. J.

Windsor, Nov. 9th 1886.

My dear Father Fréchette,

I hope our telegram sent on the day of your Golden Jubilee, reached you in time to convey our congratulations and best wishes for the feast.

I would have written instead, If I had known it in time, but it was only on Tuesday we heard it by a despatch from my sister. I need not add you, dear Father Fréchette, that of your many friends none rejoiced more heartely that God had spared you to celebrate the Golden Jubilee of your priesthood. That he may grant you yet many more years is our ardent wish and prayer. We hope

to have a line from you soon. I know I am in the "black books" for not writing, but I hope to make up for past delinquencies in that line. Aunt Mary Jane is pretty well, but not at all strong. She was very ill last winter; indeed, for a time, I almost despaired of her recovery. I suppose you heard that my sister spent the vacations in Halifax. It did her a great deal of good. And now, dear friend, I must say good bye. Hoping to hear from you soon that you are in good health and with the affectionnate regards of aunt Mary Jane and myself.

Ever yours sincerly,

W. DALY.

N. B. — I forgot to say how glad I was to hear from Power that you were at Quebec.

black
r past
well,
ndeed,
se you
ax. It
must
ou are
f aunt

LY.

from